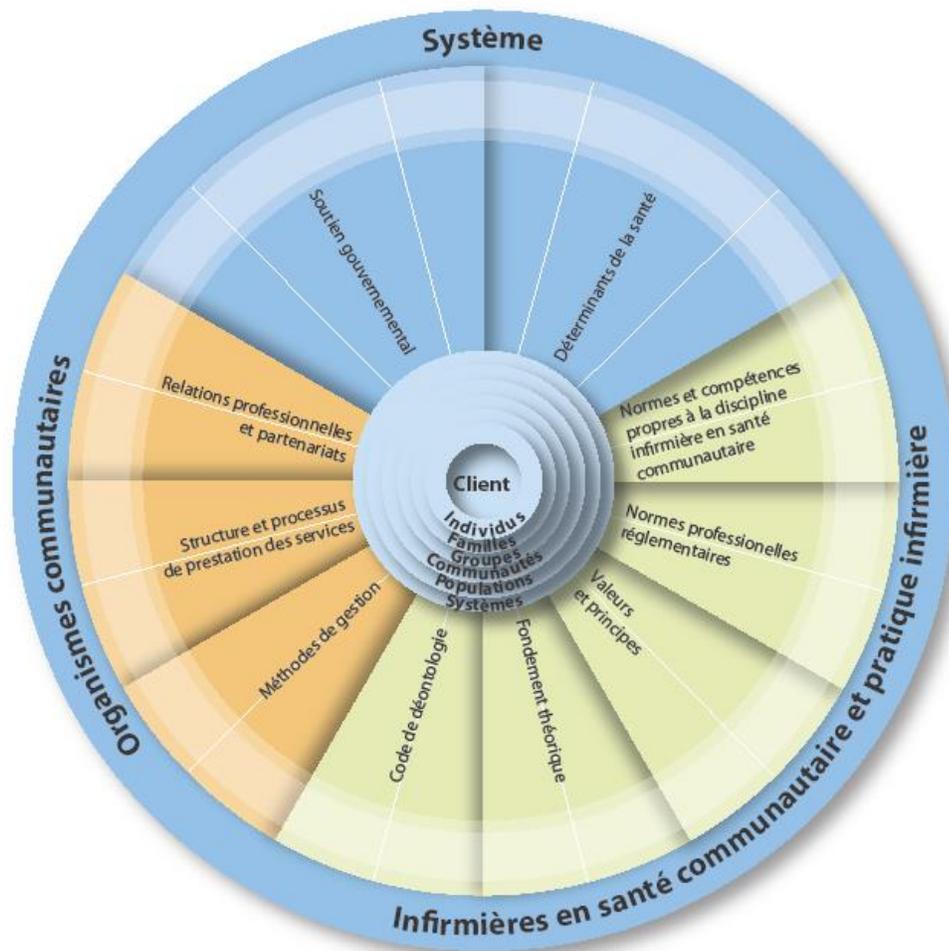


Modèle de pratique professionnelle des soins infirmiers en santé communautaire au Canada (CHNC, 2013) www.chnc.ca



Composantes du modèle de pratique

Ce qui suit est la liste des composantes du Modèle de la pratique

professionnelle des soins infirmiers en santé communautaire au Canada
(par ordre alphabétique) :

- Client (personne, famille, groupe, communauté, population et système).
- Code de déontologie
- Compétences propres à la discipline
- Déterminants de la santé
- Fondement théorique
- Infirmière en santé communautaire
- Méthodes de gestion
- Normes de pratique des soins infirmiers en santé communautaire
- Normes professionnelles réglementaires
- Relations professionnelles et partenariats
- Soutien gouvernemental
- Structure et processus de prestation des services
- Valeurs et principes

LES CLIENTS (PERSONNE, FAMILLE, GROUPE, COMMUNAUTÉ, POPULATION, SYSTÈME)

Les infirmières en santé communautaire veillent à la santé et au bien-être des personnes, des familles, des groupes, des communautés, des populations et des systèmes. Elles travaillent dans des centres de santé, à domicile, dans des écoles et dans d'autres milieux communautaires. En employant une approche de renforcement des capacités fondée sur les forces, elles dispensent, coordonnent ou facilitent les soins directs et dirigent les clients vers les ressources communautaires. Les infirmières

en santé communautaire considèrent la santé comme un processus dynamique de bien-être physique, mental, spirituel et social. La santé comprend l'autodétermination et un sens d'appartenance à la communauté.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Code de déontologie a été préparé par des infirmières pour les infirmières, en vue de les aider à exercer leur profession de façon éthique et à affronter les défis éthiques qui se dressent dans leur pratique auprès des personnes, des familles, des groupes, des communautés, des populations et des systèmes.

Le Code de déontologie des infirmières et infirmiers de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada énonce les valeurs éthiques des infirmières et leurs engagements à l'égard des personnes ayant des besoins en soins de santé et des personnes prises en charge. Il s'adresse aux infirmières travaillant dans tous les milieux et tous les domaines de pratique infirmière, ainsi qu'à tous les niveaux décisionnels.ⁱⁱⁱ

COMPÉTENCES PROPRES À LA DISCIPLINE

Les compétences sont la somme des connaissances, des habiletés, du jugement et des attributs nécessaires à l'infirmière pour exercer sa profession en toute sécurité et conformément à l'éthique. Les attributs comprennent, sans s'y limiter, les attitudes, les valeurs et les croyances.

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Les déterminants de la santé sont les facteurs personnels et collectifs qui influent sur l'état de santé. Les déterminants de la santé vont bien au-delà de l'environnement et de la portée de la pratique des infirmières en santé communautaire. Ils influencent la pratique des soins infirmiers en santé communautaire en raison de leurs fortes répercussions sur l'état de santé du client (personnes, familles, groupes, communautés, populations et systèmes). Les infirmières en santé communautaire soutiennent le client en revendiquant un changement pour agir sur les déterminants de la santé. (Voir Annexe C – *Déterminants de la santé*)^{iv}

FONDEMENT THÉORIQUE

La pratique des soins infirmiers en santé communautaire combine la théorie et les connaissances en soins infirmiers (y compris les sciences sociales et les sciences de la santé publique) avec les principes des soins de santé primaires. Le métaparadigme des soins infirmiers comprend : la personne (individu, famille, communauté, groupe et population), la santé, les soins infirmiers, l'environnement [la culture] et la justice sociale qui occupent une place centrale dans les soins infirmiers en santé communautaire.

^{vi} (Voir Figure 1 – principaux aspects des connaissances en soins infirmiers (métaparadigme))

(Voir Annexe E – *Exemples de théories et de cadres conceptuels*)

LES INFIRMIÈRES EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE:

- Promeuvent, protègent et préservent la santé des personnes, des familles, des groupes, des communautés et des populations dans les lieux où les gens vivent, travaillent, apprennent, pratiquent leur culte et se divertissent, en menant une démarche continue et/ou épisodique.^{viii}
- Prennent en compte l'impact des grands déterminants de la santé et se concentrent sur eux dans les contextes politique, culturel et environnemental de la santé.
- Soutiennent le renforcement des capacités axé sur les forces du client et sa participation.
- Protègent et rehaussent la dignité humaine en respectant les croyances et circonstances sociales, culturelles et personnelles de leurs clients.
- Revendiquent et mènent une action politique pour disposer d'options de politiques de santé qui encouragent un mode de vie sain.
- Intègrent à leur travail les concepts de l'inclusivité, de l'équité et de la justice sociale ainsi que les principes du développement communautaire.

- Prennent part à la création de connaissances et au transfert des connaissances, et intègrent les divers types de connaissances et moyens de savoir.
- Adoptent un processus décisionnel fondé sur les faits.
- Travaillent de manière autonome.
- Mettent l'accent dans leur pratique sur le travail d'équipe, la collaboration, la consultation et les relations professionnelles.

MÉTHODES DE GESTION

Les méthodes de gestion font référence à la structure et aux processus de prise de décision au sein des organisations et services communautaires. Les méthodes de gestion efficaces : favorisent la réalisation d'une pratique autonome; permettent aux infirmières en santé communautaire d'exercer leurs fonctions en utilisant pleinement leurs compétences et connaissances; encouragent les infirmières en santé communautaire à incorporer à leur pratique les données probantes et la recherche.

Les infirmières en santé communautaire apprécient une approche de gestion qui reconnaît leur contribution, de manière formelle et informelle. Les exemples de reconnaissance comprennent, sans s'y limiter : la célébration des réussites, la certification, la promotion et l'avancement professionnel ou la rémunération. (Voir Annexe D – *Exemples de méthodes de gestion*)

NORMES DE PRATIQUE DES SOINS INFIRMIERS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Les normes de pratique décrivent la portée et l'envergure de la pratique en établissant les critères d'une pratique infirmière acceptable.^{ix} Elles représentent les niveaux souhaitables et atteignables de rendement attendu des infirmières dans leur pratique et présentent les critères d'évaluation du rendement réel.^x

NORMES PROFESSIONNELLES RÉGLEMENTAIRES

Les normes professionnelles réglementaires sont nécessaires pour démontrer au public, au gouvernement et à d'autres intervenants qu'une profession est déterminée à garder la confiance du public et à respecter les normes de sa pratique professionnelle.^{xi}

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET PARTENARIATS

Les relations professionnelles reconnaissent les forces et les contributions des autres et exigent une communication efficace, une consultation, une collaboration et l'établissement de partenariats utiles avec les clients, les membres de l'équipe, d'autres professionnels ainsi que d'autres organisations.

SOUTIEN GOUVERNEMENTAL

La prestation des soins infirmiers en santé communautaire au Canada est habituellement financée par des ressources gouvernementales et influencée par les politiques du gouvernement. Les décisions concernant les services financés, les ressources, les normes de rendement et les politiques qui ont des répercussions sur la communauté ont un effet sur la capacité des infirmières en santé communautaire de dispenser les soins. La communauté des infirmières peut travailler avec le gouvernement et demander des décisions qui optimisent la santé dans la communauté.

STRUCTURE ET PROCESUS DE PRÉSENTATION DES SERVICES

Une diversité de modèles de prestation des services qui intègrent la démarche des soins infirmiers en santé communautaire dans la pratique sont utilisés. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter :

- la pratique généraliste axée sur un lieu géographique (p. ex. les soins de quartier)
- la pratique axée sur le stade de développement ou un problème de santé (p. ex. la santé sexuelle, les soins post-partum, le soin des blessures, les soins par quart de travail, les soins palliatifs)
- une forme de prestation des soins (p. ex. soins en équipe, soins de santé primaires, gestion des cas ou soins dans une perspective

familiale).

Les fonctions et activités de la pratique des soins infirmiers en santé communautaire évoluent continuellement pour répondre aux besoins en matière de santé des différents groupes de population. La prestation des services se concentre sur les aspects préventifs, thérapeutiques, sociaux et environnementaux des soins; elle s'adapte aux besoins de la communauté; et elle prend en considération la gestion des ressources pour rendre les services plus efficaces et plus utiles.

VALEURS ET PRINCIPES

Les valeurs font partie d'un système de croyances collectives qui soutiennent la pratique professionnelle et qui guident le développement de programmes éducatifs et l'administration. Les soins infirmiers en santé communautaire sont fondés sur la bienveillance et la justice sociale conformément à la position adoptée dans les politiques publiques, telles que la loi canadienne sur la santé^{xii}, la Déclaration d'Alma Ata^{xiii}, la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé^{xiv}, la Déclaration de Jakarta^{xv}, la Charte de Bangkok pour la promotion de la santé^{xvi} et l'Appel à l'action de Nairobi^{xvii} qui correspondent à l'énoncé de vision d'Infirmières et infirmiers en santé communautaire du Canada.^{xviii}